



RENTRÉE DES CLASSES SEPTEMBRE 2021 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SERVICES PERISCOLAIRES

Vendredi 27 août 2021,

Madame, Monsieur,

La situation sanitaire du pays nous oblige à respecter un protocole afin d'organiser le fonctionnement de l'école et des temps périscolaires dans les meilleures conditions. Désormais, il faudra prendre en compte le niveau sanitaire dans lequel nous nous trouvons et appliquer les règles en conséquence selon le tableau synthétique cidessous. Le niveau sanitaire actuel nous concernant est le niveau 2.



Les règles que nous appliquerons en ce début d'année seront semblables à celles du mois de juin 2021. Il convient d'en rappeler les grandes lignes.

<u>RAPPEL IMPORTANT</u>: Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38°C

ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire (sauf exceptions prévues par les autorités sanitaires pour les contacts à risque). Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires, muni d'un masque, doit se limiter au strict nécessaire. Pour cette rentrée scolaire, seul un parent des élèves de CP ou CE1 aura la possibilité d'accompagner son enfant auprès de son enseignant dans la cour de l'école.

<u>Tous les élèves</u> de l'école élémentaire devront être munis, chaque jour, de 2 masques fournis par la famille (1 pour la matinée et 1 pour l'après-midi).

Le port du masque est obligatoire dans les espaces clos (classes et salles diverses) et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées. Le port du masque est obligatoire aux abords des bâtiments publics cela s'applique donc pour les écoles.

<u>Ce principe est aussi en application pour les temps périscolaires, l'interclasse et les transports en bus.</u>

De plus, nous reprenons nos habitudes **par entité classe** et éviterons tout brassage entre les groupes classes. Ceci nous oblige à décaler les horaires de récréation et ainsi permettre aux élèves de vivre leurs temps de récréation dans des cours différentes. Les distanciations entre les élèves seront mises en œuvre dans la mesure du possible (sur les lieux d'activités et dans les classes).

L'horaire de l'interclasse de midi, reste aussi modifié. Pour ne pas brasser les groupes classes entre eux. L'horaire de fin de matinée sera 12h15 pour les CE2-CM1, les CM1-CM2 et les CM2. En contrepartie, ces trois classes reprendront à 14h l'après-midi (avec un accueil à partir de 13h45). Le mercredi, les horaires ne changent pas.

Autant que possible, le brassage des groupes classes sera évité à la cantine. La garderie périscolaire (7h15 – 19h) séparera les enfants en 2 entités (maternelle et élémentaire) dans deux lieux différents. De même, le centre de loisirs du mercredi (horaires : 7h15-18h30) respectera ce principe.

Dans les locaux (école maternelle, école élémentaire, garderie, cantine et centre de loisirs), les règles d'aération, de nettoyage et de désinfection des locaux et du mobilier restent de vigueur et font l'objet d'une attention particulière.

Le Maire Joël GARESTIER Le Directeur de l'école élémentaire Sébastien PEAUDECERF